

L'INFORM

assainissement

La feuille d'information sur l'assainissement collectif

2018

GIGNAC

Extrait du rapport annuel 2018
sur le prix et la qualité du service public

ORGANISATION
Communale
EXPLOITATION
En régie
COLLECTE DES EAUX USÉES
Un réseau de 3 km
ÉPURATION
1 station
QUALITÉ DU SERVICE
PRIX
338,80 € pour 120 m³

Le service d'assainissement est organisé par la commune.
La population desservie est d'environ 123 **habitants**.

La commune a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service.
La commune a la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.

Le réseau collecte les eaux usées provenant de 82 habitations ou immeubles.
Le réseau est composé de 3 km (arrondi de 2,630 Km) de collecteurs

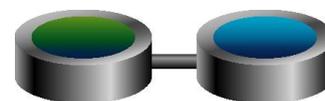
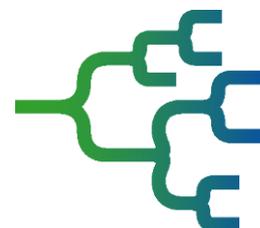
Les eaux usées sont traitées par l'ouvrage d'épuration de Gignac Bourg (situé à Gignac) capable de traiter la pollution de 300 Equivalent habitants.
Le rejet de l'eau traitée se fait dans Sous-sol.

La station de traitement des eaux usées de Gignac Bourg est conforme aux prescriptions administratives.

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m³ consommé.
Au total, un abonné domestique consommant 120 m³ payera 338,80 € (sur la base du tarif du 1^{er} janvier 2019, toutes taxes comprises). Soit en moyenne 2,82 €/m³, **somme inchangée par rapport à 2018**.
Sur ce montant, 82 % reviennent à la collectivité pour les investissements, l'entretien et le fonctionnement, et les taxes s'élèvent à 18 %.



Le service est organisé par la commune



Répartition des montants collectés